

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU RELEVÉ DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MIJOUX

DEPARTEMENT DE L'AIN

Nombre de membres

- afférents au Conseil : 10

- en exercice : 10

- qui ont pris part à
la délibération : 9*Séance du 25 mai 2023***01247.2023.5.041***L'an deux mil vingt DEUX vingt trois , le 25 mai à 19 heures*

Date de la convocation : 17.05.2023

Date d'affichage : 31.05.2023

*Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué,
S'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Madame Martine
VIALLET, Maire.*

Présents : M. VIALLET, MC COUTURIER, M. VUILLERMOZ, P.
ECAILLE, C. GROSGURIN, S. JUHEN, G. LEGAY, D. JULLIARD
Arrivé en cours de séance : Christian GROSGURIN
Absent : J.F. JOLY

G. LEGAY a été élu Secrétaire de séance, conformément à l'article
2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Objet – COMMISSIONS – Désignation d'un nouveau vice-président de la commission d'urbanisme

Mme le maire indique que, suite à la démission de Joëlle GRANDCLEMENT du conseil municipal, il convient d'élire un nouveau vice-président de la commission d'urbanisme. Elle indique que Guillaume LEGAY est candidat et demande s'il y a d'autres candidatures.

Elle profite de l'occasion pour remercier Joëlle GRANDCLEMENT pour son rôle dans cette fonction.

Après exposé du maire,

Vu les articles L 2122-7, L2122-7, L2122-7-1 et L 5211-10 du Code général des collectivités
Territoriales,

Vu la délibération du 27.10.2021 n° 01247.2021-39 nommant la vice-présidente de la commission
urbanisme,

Considérant le courrier reçu le 25.04.2023 de madame Joëlle GRANDCLEMENT, Vice-présidente de
cette commission l'informant de sa démission du conseil municipal, courrier transmis à madame la
Préfète de l'Ain le 28.04.2023 ;

Le conseil

- prend acte de la candidature de M. Guillaume LEGAY, adjoint au maire et invite à d'éventuelles autres candidatures,
- procède à l'élection du vice-président de la Commission de l'urbanisme

dont les résultats sont les suivants :

Candidature : - Guillaume LEGAY

Nombre de voix : 9

Elu

Envoyé en préfecture le 31/05/2023

Reçu en préfecture le 31/05/2023

Publié le

ID : 001-210102471-20230525-0124720235041-DE



Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, des membres présents :

Sur la base de ces éléments,

Décide de nommer Guillaume LEGAY vice-président de la commission Urbanisme en remplacement de Joëlle GRANDCLEMENT démissionnaire.

VOTE : CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 9

DELIBERATION N°01247.2023.5.041

Fait et délibéré à MIJOUX, le jour, mois et an susdits.

Acte rendu exécutoire

Pour copie conforme

après dépôt en Préfecture

Le Maire, M.VIALLET

le :

et publication et notification

le :